

me console, m'encourage et me charme et qui m'avait fait m'aventurer sur cette mer orageuse...

Elève mon pays, le rendre le bienfaiteur de l'humanité au lieu de ce qu'il est maintenant le plus bas mendiant du globe...

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 24 NOVEMBRE 1848.

L'ASSEMBLEE DE LUNDI PROCHAIN.

Nous voyons par nos échanges anglais de cette ville qu'à l'assemblée de lundi prochain, on doit proposer 5 résolutions.

Après ces deux résolutions, la suivante sera proposée :

"Que cette assemblée a dûment considéré le bill (1) "Pour amender les lois en force pour l'encouragement de la marine et de la navigation anglaises..."

Cette résolution sera suivie d'une autre, portant qu'une adresse soit présentée à la Reine et au parlement impérial par le moyen de S. E. lord Elgin...

La dernière résolution sera pour nommer un comité à l'effet de dresser ces adresses, et de s'entendre avec les principaux citoyens des différentes parties du pays...

COLONIES ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Le Nova-Scotian de la Nouvelle-Ecosse contenait dans une de ses dernières feuilles l'article suivant...

"Nous croyons, dit le Nova-Scotian, que les concessions faites par le gouvernement métropolitain (c'est à dire l'augmentation de pouvoir donné au peuple pour conduire ses propres affaires) ont donné de la force et continueront à donner de la force et de la permanence aux liens qui unissent les colonies Anglaises de l'Amérique du Nord à la Mère-Patrie."

elle le dit) une séparation finale et complète de la Mère-Patrie."

"C'est une grande erreur que d'attribuer les progrès et la prospérité des E. U. à la supériorité de leurs institutions. Une fois notre machine gouvernementale et la question de la liste civile, arrangées, le domaine de la couronne transféré, et le bureau de poste à notre disposition, nous ne connaissons pas de contrôle, entre les mains du gouvernement métropolitain, qui puisse créer du mécontentement, ou donner le désir d'avoir des institutions républicaines..."

"Quoiqu'on en ait pu dire autrefois, il ne faut pas aujourd'hui attribuer, à la supériorité des institutions républicaines, le contraste entre la prospérité sans exemple des Etats-Unis et la position stationnaire des provinces du Nord. Les Etats-Unis doivent beaucoup plus leur avancement et leur prospérité rapides à leur territoire presque sans bornes, à leur sol et à leur climat divers, leurs productions de toutes sortes, leur population active et entreprenante, qu'à aucune supériorité particulière de leur forme de gouvernement..."

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

INCENDIE.—Nous apprenons avec chagrin que dimanche dernier la chapelle catholique, à St. Gabriel, sur le Lac Maskinongé, est devenue la proie des flammes.

SŒURS DE CHARITÉ.—Douze aspirantes à la vie religieuse étaient en retraite, ces jours-ci, à la Providence, se préparant les unes à y commencer leur noviciat, les autres à y prendre le saint-habit...

RETRAITE DES DAMES.—C'est mercredi dernier que se sont ouvertes deux retraites pour les deux sections des dames et demoiselles de cette ville, membres de l'association de charité, ainsi que pour les personnes du sexe qui favorisent l'œuvre de la Ste. Enfance...

HOSPICE DE ST. JÉRÔME.—Nous apprenons que les confères de St. Vincent de Paul contribuent au soutien de l'Hospice de St. Jérôme, qui tous les jours reçoit des dons qui témoignent de la libéralité et de la charité de nos concitoyens. Maintenant que cet établissement devient aussi une maison d'éducation pour les sourds muets, nous espérons que la législation, si elle en a le moyen, lui fera un octroi d'argent, afin de l'aider à se maintenir.

TEMPÉRANCE.—M. Chiniquy est arrivé mercredi d'une nouvelle campagne; il a été partout victorieux comme précédemment. C'est vers Lacadie que l'apôtre de la tempérance a porté ses pas. Il y a prêché la cause à la fois patriotique et religieuse de la tempérance dimanche, lundi et mardi, les 12, 13, et 14 courant.

Après avoir ainsi prêché trois jours à St. Jacques, M. Chiniquy s'est rendu à St. Cyprien, où il a aussi annoncé la parole de Dieu pendant les journées des 18, 19 et 20 courant. La foule n'a cessé de remplir le lieu saint, et d'aller comme se suspendre aux lèvres de l'apôtre de la tempérance; avec de pareilles dispositions, on ne doit pas douter du succès.

Des résultats aussi considérables et aussi prompts sont eux-mêmes des prédications trop éloquente et de la belle cause de la tempérance, pour que nous nous laissions aller à de longs commentaires. Nous n'avons qu'un mot à ajouter, c'est celui-ci: que les paroisses, qui n'ont pas encore suivi le grand mouvement, réfléchissent un instant à ce qu'elles viennent de faire leurs concitoyens d'un aussi grand nombre de paroisses; elle ne tarderont pas à passer du même côté.

M. PARÉ.—M. Paré, Chanoine de la cathédrale de Montréal, est arrivé mercredi venant de Toronto. Le Mirror de cette dernière ville nous apprend qu'avant son départ de Toronto, M. Paré a reçu des dames catholiques de Toronto

une magnifique tabatière en argent portant une inscription. C'est mademoiselle C. de la Haye, qui a été en cette circonstance l'interprète des dames de Toronto; elle s'en est acquittée, dit le Mirror, aussi bien qu'il était possible...

CONFIRMATION.—Le Freeman's Journal nous apprend que le 12, Mgr. Hughes a confirmé à New-York au delà de 200 personnes, dont 72 étaient des convertis.

EGLISE.—M. Comings prêtre catholique, dit le même journal, vient d'acheter à New-York un grand terrain où il se propose de construire une église, un presbytère et une école pour les catholiques.

ALBANY.—Mgr. d'Albany a fait le 12 une ordination de 3 prêtres.—Durant sa visite pastorale, S. G. a confirmé 3284 personnes, et consacré 4 églises nouvelles. Outre cela, dit toujours le Freeman's Journal, il y a 15 églises en construction dans le Diocèse, sans compter la nouvelle cathédrale.

M. O'Reilly.

Nous recevons communication de la lettre suivante que nous nous faisons un vrai plaisir de traduire et de publier. Cette lettre, dans sa concision, en dit plus que bien des livres, pour montrer combien le clergé et M. O'Reilly en particulier ont fait pour la colonisation.—Voici la lettre.

Maison du Gouvernement Montréal, 20 novembre 1848.

Monsieur.

J'ai ordre du Gouvernement Général de vous remercier des informations intéressantes, sur le sujet de la colonisation, contenues dans votre lettre du 14, et de vous féliciter du progrès déjà fait dans cette bonne œuvre, que vous avez tant contribué à promouvoir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur, T. C. Campbell, Major.

LA CAUSE DE LA PRESSE.

Hier s'est terminé le procès de M. B. A. C. Gagy contre le Transcript. M. Gagy demandait, dit-on, des dommages au montant de £5000; il en a obtenu au montant de £100. Avec les frais, le Transcript se trouve avoir à payer à peu près £75. Nous attendons l'issue des deux autres procès avant de parler sur ce sujet.

La Gazette de Québec du 22 porte ce qui suit : "Le Canadien dit qu'il apprend que Charles Langevin, Ecr., a refusé de devenir Membre du Conseil législatif. Une pareille détermination de la part de M. Langevin serait bien regrettable, vu qu'il est un Monsieur qui possède beaucoup de connaissances pratiques et qu'il a l'habitude des affaires, sans compter qu'il joint à un haut degré du respect et de la confiance de tous les partis."

Nous remercions bien notre confrère du Freeman's Journal de New-York de la bonne opinion qu'il entretient au sujet des Melanges Religieux, les regardant "comme un excellent journal et la meilleure source d'informations" dans cette partie du pays. Nous pouvons l'assurer, aussi bien que tous nos lecteurs, que nous faisons tout en nous pour rendre notre papier de plus en plus intéressant, tout en lui donnant toute l'utilité possible sous la double rapport de la religion et de la politique.

M. A. C. de Lotbinière Harwood vient d'être admis à la pratique du Barreau, après avoir subi son examen devant le juge Smith. Ses interrogateurs étaient MM. Ouimet et Lafrenaye.

Nous sommes forcé, faute de place, de remettre à un prochain numéro, plusieurs correspondances, articles étrangers, et un article sur : "Les faux et mauvais principes."

Nos lecteurs ne manqueront pas de lire le Bill qui se trouve sur la première page de cette feuille; c'est probablement de la passation de cette Loi que dépend notre prospérité future.

Nous n'avons ni le temps ni l'espace de parler aujourd'hui de l'article que le Canadian vient de reproduire sans commentaires, et qui a pour titre : "Banquet Anniversaire, de la naissance de Fourier." Nous en dirons un mot prochainement.

CORRESPONDANCES.

M. D. M. membre du clergé, lettre et argent reçus; Merci : une réponse bientôt.

M. C., membre du clergé, le journal vous sera expédié; merci de votre approbation.

M. E. B., membre du clergé, votre encouragement mérite tous nos remerciements.

M. P. B. membre du clergé, votre lettre est reçue; le tout vous sera expédié.

M. E. C., membre du clergé, votre note et le contenu sont reçus; merci.

Mad. C. L., lettre reçue; tout est bien.

M. M., lettre et correspondance reçues; l'offre est acceptée; merci.

Mad. P. L., note reçue; réponse bientôt.

L'OPPOSITION.

M. LE RÉDACTEUR,

J'en ai l'honneur de vous transmettre dernièrement un correspondance dans laquelle je faisais des vœux pour obtenir la cessation de cet esprit d'antagonisme qui divise aujourd'hui, et sépare en deux camps le parti Canadien-Français. Mes intentions et mon motif étaient, il me semble, bien louables, puisque mon unique but était de rallier les hommes et les choses, en demandant et travaillant à obtenir l'intermèdiation, ou encore mieux la fin de cette malheureuse lutte, dans laquelle les différents partis se sont lancés avec une acrimonie qui pourrait, ce me semble, justifier, jusqu'à un certain point, l'application de ce vers d'Horace : "Non miserrata cetera, nisi plena cruas hirudo." Les rédacteurs de l'Avenir ayant bien voulu honorer mon écrit d'une réponse, je me fais un devoir de courtoisie et d'honneur de les satisfaire, en leur rendant à leur désir, quoique la Minerve ait déjà combattu la partie de leur article, et relevé l'explication qu'ils ont bien voulu donner des causes de notre division.

Les rédacteurs citent une phrase de ma correspondance et en la reprenant ensuite, ils disent que cette longue phrase leur sert à merveille. Je ne dirai rien de l'épithète de long que vous leur avez appliquée, car je pense bien qu'ils l'ont fait sans malice. En effet, je ne doute pas qu'ils en aient souvent remarqué, dans les correspondances de M. Gaillardet et ailleurs, de plus longues encore qui ne déshonorent pas pour cela la langue Française, comme ils ont pu en voir quelques-unes de plus brèves qui peuvent ne pas avoir un bien plus grand mérite. Je ne ferai donc aucune remarque là dessus; j'aurais plutôt agité le verbe, sed de reis. Ils m'ont demandé quand on leur a entendu dire que les ministres étaient des hommes magnifiés par les fumées envahissantes du pouvoir? Je n'ai pas, et ne puis avoir à ma disposition, la file des N° de l'Avenir, pour prouver mon avancé, mais en admettant qu'ils ne se soient jamais servi de ces expressions, je demande à tous leurs lecteurs, si en maintes circonstances, ils ne se sont pas servis de termes équivalents, or cela me suffit. Mon avancé reste donc intact. Après cela, on peut apprécier le service qu'ils ont pu tirer de la phrase qu'ils citent.

Les rédacteurs rejettent ensuite, sur les chefs du parti libéral, les causes de la lutte qui s'est engagée à la dernière élection, et qui s'est continuée depuis. Mais en cela encore, ont-ils bien raison? Comme les journaux réputés ministériels l'ont dit si souvent depuis, tout le monde n'avait-il pas le plus grand désir de voir M. Papineau rentrer de nouveau dans la vie publique, pour lui voir consacrer les restes de sa voix la plus forte et la plus éloquente au service de son pays?

C'est donc, puisqu'il faut revenir sur le passé, avec les sentiments de la plus profonde surprise et de la plus profonde douleur, qu'on l'entendit déclarer dans son manifeste aux comités de St. Maurice et de Huntingdon : "Vous avez bien le droit de me réélire, mais je vous en prie, ne le faites pas; car dans l'état actuel des choses, au lieu de vous faire du bien, je ne puis que vous faire du mal; car je ne puis appuyer en parlement un ordre de choses que je n'approuve pas." M. Papineau était donc décidé à faire de l'opposition au grand parti libéral, qui reprend le pouvoir, après une lutte de plusieurs années, puisque ce parti voulait essayer de faire fonctionner à notre avantage la forme de gouvernement qui nous régissait et qu'il était impossible de changer sur le champ, sans qu'il en suivit des commotions fâcheuses, graves, et dangereuses.

Comparons maintenant cette conduite, avec celle du chef du ministère actuel que l'on dit être si ambicieux, et sur qui on rejette toute la responsabilité de la lutte qui s'est engagée. Il dit lui, il déclare solennellement : "Je ne serai jamais un brandon de discord dans ma patrie; quand je verrai qu'il y a des principes ne sont pas appuyés par une majorité de mes compatriotes, je ne retirerais de la vie publique, plutôt que de me poser comme un instrument de division au milieu d'eux." Qui est donc la première cause de notre malheur? Je ne balance pas à le dire, et j'en ai le droit, puisque c'est ma conviction intime; c'est l'auteur du manifeste aux comités de St. Maurice et de Huntingdon, manifeste aussi regrettable pour lui-même, que pour nous tous. Si M. Papineau eut suivi une autre marche, quand même on eut essayé de l'éliminer des affaires gouvernementales, la force même des événements et des choses lui aurait bientôt assigné la place, la position qu'il devait occuper. Mais les moyens violents ont tout perdu. D'où vient donc qu'il a préféré se lancer dans la voie qu'il a ouverte? Je ne sais; mais c'est peut-être que quand on a rendu de grands services à son pays, on n'aime pas à temporiser; c'est peut-être encore que quand on a travaillé pendant longtemps en premier, la pratique de la vertu d'humilité et de l'abnégation est difficile à l'humanité; c'est peut-être enfin que César n'aurait pas aimé à être le second dans Rome; et que sais-je? Mais avançons.

Je vous avouerai franchement, M. l'éditeur, que je trouve vraiment singulier que les rédacteurs de l'Avenir ne veuillent pas reconnaître comme émanant du ministère, les grandes et nombreuses mesures que vous avez publiées dernièrement dans votre journal. Faut-il donc que les ministres se créent un *Moutier*, ou publient leurs mesures dans la *Gazette Officielle*, pour que le public les regarde comme ministérielles? Cependant, je ne balançerais pas à dire que dans la discussion des différentes questions qui ont été traitées par les journaux organes du parti libéral, les éditeurs ont bien pu entrer dans des vues qui n'étaient point celles des ministres, et dont par conséquent, ils ne doivent point être responsables. Nos ministres ne sont donc pas pour cela, "ou des enfants qui veulent faire un jeu de la politique, ou des ennemis des Canadiens-Français, ou des hommes sans foi, sans honneur, et sans probité politiques."

Les rédacteurs de l'Avenir, s'élevant ensuite tout à coup à la proportion, et au niveau des grandes vues politiques et patriotiques s'écrient avec enthousiasme, en parlant de l'Union : "Périssent la patrie plutôt qu'un principe." Quand Barnave, cet énergique et impétueux tribun de 93, laissait tomber ces paroles, s'agissait-il d'une question comme celle qui nous occupe aujourd'hui? ou bien s'agissait-il d'un principe vrai, reconnu par tous, et avec lequel il n'y a pas à transiger? Quant à l'Union, comme le Haut-Canada ne nous gouverne pas comme on l'aurait espéré, mais qu'il nous gouverne le Bas a une large part dans l'administration, et que de plus il est impossible d'obtenir immédiatement le rappel de cette union, les mots emphatiques de Barnave ne sont donc pas applicables à notre situation, et ne peuvent point passer à l'état d'axiome en faveur des principes de l'Avenir. Si, aujourd'hui que la république, qui vient de s'asseoir en France sur les ruines de la monarchie, est un fait accompli, les partisans de Henri V. veulent leur étendant aux cris de "perissent la patrie plutôt qu'un principe," faudrait-il que toute la France se rangeât sous leur drapeau? Je ne le pense pas;

(1) Ce Bill se trouve sur la 1ère page.